

# Hors Union Européenne

1. Carte d'identité en ordre de validité
2. Extrait d'acte de naissance
3. Lettre de motivation
4. Titre de séjour en ordre de validité
5. Titre d'accès

## **Pour un Bachelier :**

- **Copie du titre d'accès**  
**ET**
- Equivalence définitive  
**OU**
- Equivalence du diplôme FWB provisoire  
**OU**
- Demande d'équivalence en cours (il faut la preuve d'introduction de la demande avant le 15/07 **ET** la preuve de paiement des droits administratifs avant le 15/07)  
**OU**
- Equivalence restrictive levée par un DAES (pour le baccalauréat seulement)

## **Pour une Spécialisation ou un Master**

- **Copie du diplôme de l'Enseignement supérieur requis**  
**ET**
- Décision d'équivalence complète du diplôme d'études supérieures accomplies à l'étranger prise par le Ministre de l'Enseignement supérieur ou son délégué  
**OU**
- Equivalence du diplôme FWB provisoire  
**OU**
- Demande d'équivalence en cours (il faut la preuve d'introduction de la demande avant le 15/07 **ET** la preuve de paiement des droits administratifs avant le 15/07)

6. Passé depuis le CESS ou depuis 17-18 (chaque année doit être justifiée du 14 septembre au 30 juin)

### 6.1 Passé académique

- Attestation de fréquentation (du 14 septembre au 30 juin) officielle (cachet et signature ou QR Code)  
**ET**
- Bulletin avec cachet et signature et/ou QR code  
**ET**

- Attestation d'apurement de dettes 2021-2022  
ET
- Si études ininterrompues : document attestant d'un bilan de santé

## 6.2 Passé non académique

Activité non académique	Documents à fournir
Travail salarié	- Tout document probant : attestation de l'employeur, fiches de paie... ; - Dans l'impossibilité d'obtenir une attestation de l'employeur et en cas de travail à mi-temps ou par mois : DSH (Déclaration Sur l'Honneur) circonstanciée
Travail indépendant	- DSH accompagnée de tout document probant : cotisations sociales INASTI, statuts de la société, n° Banque Carrefour des entreprises, etc....
Chômage Stage d'attente CPAS	- Document probant de l'ONEM, du FOREM ou du CPAS ; - Etudiants étrangers : attestation de l'organisme public national.
Problèmes de santé Maladie-invalidité de longue durée Séjour en institution psychiatrique Etc...	- Attestation de la mutuelle ; - ou certificat médical ; - Veiller au respect de la vie privée (pas nécessaire de demander le type de pathologie).
Congé parental	- Attestation de la mutuelle ; - En cas de prolongation volontaire : DSH
Séjour à l'étranger	- Passeport ou visa ; - Voyage linguistique : attestation de l'organisme compétent (EF, WEP, etc.) ; - A défaut, DSH
Incarcération/prison	- Attestation de l'administration pénitentiaire ; - Veiller au respect de la vie privée
Bénévolat/ONG/ASBL...	- Attestation de l'organisme ; - ou DSH
Sans papiers	- DSH
SDF	-En cas de suivi psycho-social, document probant du CPAS ou de tout autre organisme compétent ; -ou DSH
Année(s) sabbatique(s)	- DSH